



Cette séance avait pour principal objet de faire la liste des points qui posent problèmes dans le projet de rapport final, en vue des commentaires écrits que la SPG doit rendre début octobre.

1. Remarques sur le projet de rapport final (22 juillet 2009)

De manière générale

- Les remarques émises par presque tous les participants à la journée de travail du 5 mars, n'ont pas été entendues, ou en tous cas elles n'ont pas été prises en compte dans l'écriture de ce rapport.
- Il y a toujours de beaux intitulés, pleins de bonnes intentions, mais ils restent souvent creux, trop peu clairs et pas assez explicites.
- Il n'y a toujours pas d'estimations chiffrées en termes de coût financier et de postes nécessaires à la mise en place de ce nouveau fonctionnement.
- On ne comprend toujours pas comment seront habitées les structures.
- Il ne s'agit toujours pas d'un rapport final, il reste encore beaucoup à faire.

Plus concrètement

- On parle principalement des enseignants, les autres corps de métiers (psychomotriciens, psychologues, éducateurs, logos,...) sont quasiment inexistantes.
- Le principe fondamental qu'un élève qui bénéficie de mesures renforcées, qu'il soit dans l'ordinaire, le privé ou le spécialisé, dépend de l'enseignement spécialisé ne semble toujours pas acquis.
- La spécificité de l'enseignement spécialisé au sein de l'ordinaire ne semble toujours pas évident. (l'idée qu'avec un peu d'aide un enseignant ordinaire va faire face est illusoire, cf. D. Calin).
- On a l'impression que le spécialisé est là pour soulager l'ordinaire et aider les Dir-E à faire face à des situations difficiles.
- Le mot référent est utilisé à tort et à travers (référent unique, référent à l'intégration, ...), s'agit-il toujours de la même personne ?
- Un groupe de pilotage est souvent évoqué, il n'est jamais clairement défini ; qui le composera, comment fonctionnera-t-il, à qui rendra-t-il des comptes, ... ?
- Le SPS aura une charge d'évaluateur, cela change du cahier des charges de l'actuel SFSS.
- Le devenir de la hiérarchie et des responsables (inspecteurs, responsables pédagogiques et thérapeutiques, responsables de regroupements) n'est pas du tout clair, ni estimé en termes de coût et de nombre.

Concernant les 14 recommandations

En règle générale :

- Les recommandations sont sujettes à interprétations, car mal définies.
- Les ressources ne sont pas chiffrées (coût et postes).
- Les modalités de mise en œuvre sont floues et souvent incompréhensibles.
- Les évaluations sont mal formulées, incompréhensibles voire farfelues.

Les recommandations qui posent plus particulièrement problème :

- No 3 n'est pas suffisamment claire, les rôles ne sont pas assez explicites.

- No 8 on manque de garanties sur sa mise en place (niveau responsabilité et paiement des PF, par exemple). L'adhésion des centres de formations (IUFÉ et HES-SO) reste à être confirmée et prouvée.
- No 9 pose le problème de la division du travail. Si l'institution a besoin des emplois de solidarité, leurs rôles et leur tâches doivent être élaborés et discutés avec les professionnels en place ; si l'institution n'en a pas besoin : on bâche.
- No 11 va trop loin. OK pour que l'office médico-pédagogique face une « plaquette » de présentation, avec les différents services et prises en charges offerts, mais NON à la mise en concurrence des équipes, ainsi qu'à l'instauration d'une démarche évaluative comme demandée dans cette recommandation.
- Nos 5-6-7 et 9 ont directement pour but de soulager l'enseignement ordinaire. Il s'agit d'un rapport sur le spécialisé. On a le sentiment d'être « utilisé », à moindre frais.

2. Divers :

- Ce soir 20h au SIT, assemblée des délégués du cartel.
- Le mardi 8 septembre, 18h30 à l'aula de l'Hepia : soirée d'information sur la fusion CIA-CEH
- Le 15 septembre, 17h à la maison des associations : assemblée générale du personnel de l'enseignement spécialisé.
- Le samedi 19 septembre à Berne, manifestation nationale contre la crise.

La prochaine commission interne aura lieu le :

Jeudi 5 novembre 2009 à 17h00 à la SPG

Manuela Baud
manuela.baud@edu.ge.ch

P.S. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, commentaires et autres sujets que vous souhaiteriez aborder en commission.